

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT  
SAÔNE-ET-LOIRE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
CRÊCHES-SUR-SAÔNE

**SEANCE DU 7 AVRIL 2023**

<b>D2023-26</b>  <b>Vote des taux de la fiscalité locale 2023</b>	Nombre de membres		
	Conseil 23	Présents 20	Ayant pris part à la délibération (avec pouvoirs) 23
	Vote POUR	23	
	Vote CONTRE	0	
	Abstention	0	
	Date de la Convocation		
	3 avril 2023		

L'an deux mille vingt-trois et le sept avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Roger THEVENOT.

**Présents** : Roger THEVENOT, Michel BERTHET, Valérie BOUILLOUX, Jean-Luc PAQUELIER, Crystelle CHANAUD, Dominique RABILLOUD, Coralie SANGOY, Patrice DUPONT, Christian JOLIVET, Françoise CURAILLAT, Claire DE CROMBRUGGHE, Cyrille BOUCHY, Fabienne FARGEOT MENEZES, Florie JAILLET, Céline CARREIRO, Alain HOUDINET, Annick GUYON, Rémi BESSON, Marie-Bénédicte LEBEGUE, Nathalie DUMORD.

**Absents Excusés** : Anthony MARASCO (a donné pouvoir à Françoise CURAILLAT), Guy LONGEPIERRE (a donné pouvoir à Roger THEVENOT), Robert GUILLARD (a donné pouvoir à Patrice DUPONT).

Il est proposé au Conseil de reconduire les taux adoptés en 2022 :

- Taxe sur le foncier bâti : 37.34%
- Taxe sur le foncier non bâti : 50.62 %
- Taxe d'habitation : 10.41 %

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, fixe les taux des taxes directes locales pour 2023 comme suit :

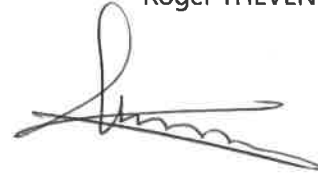
	<u>TAUX 2023 VOTES PAR LA COMMUNE</u>	<u>BASES D'IMPOSITION PREVISIONNELLES</u>	<u>PRODUIT FISCAL ATTENDU</u>
<b>FONCIER BATI</b>	37.34%	5 486 000	<b>2 048 472€</b>
<b>FONCIER NON BATI</b>	50.62%	70 900	<b>35 890€</b>
<b>TAXE D'HABITATION</b>	10.41%	102 648	<b>10 685€</b>

La secrétaire de séance

A. Guyon



Le Maire,  
Roger THEVENOT



Acte télétransmis au contrôle de légalité  
le ... 11/04/2023 .....

Acte affiché le ... 12/04/2023 ...

Acte contresigné le ... 12/04/2023

Le Maire, Roger THEVENOT